

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction Générale de la Recherche
Scientifique et du Développement
Technologique

N° 347-INCSD/2018

Alger, le

Messieurs les Présidents des Conférences Régionales Universitaires
Pour diffusion auprès des établissements universitaires

Objet : A/S de l'acquisition de matériel informatique

Il m'a été donné de constater, à travers le budget de fonctionnement accordé aux projets à impact socio-économique, que certains chercheurs introduisent des demandes d'acquisition de matériel informatique (Lap top et Data show).

A cet effet, je vous informe qu'il est interdit d'acheter ce genre de matériel informatique dans le cadre du budget de fonctionnement dédié aux projets à impact socio-économique.

Le Directeur Général

